

JAPON

Consulat du Japon
7 Av. Hoche
75007 Paris
Tel : 01 48 88 62 00
Fax : 01 42 67 14 20
<http://www.fr.emb-japan.go.jp>

Modalités d'obtention d'un visa

Si vous êtes ressortissant des pays suivants, vous n'avez **pas besoin de visa** pour un séjour de **3 mois** maximum, pour tourisme, affaire, ou visite. (sauf pour Brunei, séjour de 15 jours).

Allemagne*, Andorre, Argentine, Autriche*, Bahamas, Barbade, Belgique, Brunei, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie**, Corée, Costa-Rica, Croatie, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Hong-Kong**, Hongrie, Iran**, Irlande*, Islande, Israël, Italie, Lesotho, Lettonie, Liechtenstein*, Lituanie, Luxembourg, Macao**, Macédoine, Malte, Maroc**, Maurice, Mexique*, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République-Dominicaine, République-Tchèque, Roumanie**, Royaume-Unis*, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie**, Slovénie, Suède, Suisse*, Surinam, Taiwan, Thaïlande**, Tunisie, Turquie, Uruguay, Vatican**.

* Durée de séjour prorogable sur place de 90 jours sur demande auprès d'un bureau d'immigration au Japon.

** Uniquement pour les passeports diplomatiques ou de service.

Documents de voyage :

- **Passeport** valide pendant toute la durée du séjour.
- **Billet d'avion aller / retour** ou de continuation avec un visa valide pour le pays de destination si nécessaire.
- **Ressources nécessaires** pour tout le séjour.

• Cette exemption de visa ne s'applique pas aux séjours rémunérés au Japon, ni aux autres nationalités.

• Nous contacter pour toute autre demande de visa, et visiter le site du Consulat à l'adresse : www.fr.emb-japan.go.jp

Vous pourrez également y télécharger le formulaire de demande de visa, ou l'imprimer ci-après.

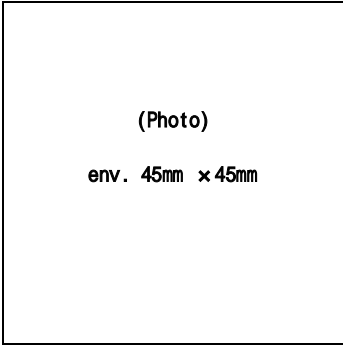
IMPORTANT. Tout mineur doit impérativement,
Soit être accompagné d'un de ses parents et figurer sur son passeport.
Soit être en possession d'un document d'identité valide et d'une autorisation de sortie du territoire (délivrée par la mairie ou la préfecture du domicile, avec une preuve de l'autorité parentale).

Note : si un mineur voyage seul, il devra également avoir des preuves de la situation financière des parents ou de l'adulte légalement responsable, couvrant tous ses frais pendant son séjour.

<http://www.dsachs.fr>

Spécialisés dans l'obtention de visa depuis plus de 25 ans, nous pouvons nous charger de vos démarches.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA POUR LE JAPON



Nom(s) de famille _____

Prénom(s) _____

Pseudonyme (le cas échéant) _____

Date et Lieu de naissance _____ :
(jour) (Mois) (année) (Ville) (Région) (pays)

Sexe _____ Situation de famille: marié(e) _____ célibataire _____

Nationalité _____

Nationalité d'origine (le cas échéant) _____

Motif du séjour au Japon _____

Durée prévue du séjour au Japon _____

Date prévue d'entrée sur le territoire japonais _____

Port d'entrée au Japon _____ Nom du transporteur _____

Passeport (*Pour les réfugiés et apatrides, préciser le type de document de voyage*) _____

Numéro. _____ Diplomatique, Service, Ordinaire Délivré à _____ le _____

Délivré par _____ Valide jusqu'au _____

Casier judiciaire (le cas échéant) _____

Domicile _____

_____ Tél. _____

Profession ou activité _____

Nom et adresse de la société ou de l'établissement dont dépend le demandeur de visa _____

_____ Tél. _____

Statut ou poste occupé actuellement _____

Statut ou poste principal occupé précédemment _____

* Profession ou activité du conjoint (Profession ou activité des parents) _____

Nom et adresse de l'hôtel ou nom et adresse de la personne chez qui le demandeur du visa logera _____

Dates et durées des précédents séjours au Japon _____

Garant ou référence au Japon _____

Adresse _____ Tél. _____

Lien avec le demandeur du visa _____

* Remarques (en cas de circonstances particulières) _____

Je certifie que les informations figurant ci-dessus sont exactes et complètes. Je comprends que le statut et la durée du séjour sont décidés par les services de l'immigration japonaise à mon arrivée. Je comprends que le fait d'être en possession d'un visa ne me garantit pas l'entrée sur le territoire japonais, si à mon arrivée je ne suis pas reconnu admissible.

Date de la demande du visa _____
(Jour) (Mois) (Année)

Signature du demandeur _____

* facultatif



DEMANDE DE MISSION à L'ATTENTION DE D. SACHS
POUR L'OBTENTION DE VISA(S)

A renvoyer avec la totalité des documents à :

D. Sachs – 169 bd Voltaire – B.P. N° 49
92603 ASNIERES Cedex
Tel : 01 40 86 53 00 / 01 Fax : 01 40 86 53 02

Nom et prénom de la personne à contacter :	
Société :	
Adresse de facturation :	

Tel :	
Tel mobile :	
Fax :	
E-mail :	

Pays de destination (si plusieurs pays, indiquer la chronologie du voyage) :	
--	--

Nom et Prénom du (des) passeport (s). Attention, si plusieurs passeports pour des destinations différentes, remplir un bon de commande par destination.	
---	--

Nature du visa (affaire, tourisme...) :	
Date de départ :	
Durée du séjour :	
Nombre d'entrées :	

Modalité de retour du (des) document (s) :	
Adresse de retour (si différente de celle de facturation)	

Documents fournis :	
Commentaires :	

Je, soussigné(e), demande à l'entreprise D. SACHS d'effectuer pour mon compte les démarches ci-dessus mentionnées. Je m'engage à régler à réception la facture comprenant ; honoraires + TVA (19,6%) et frais avancés. Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente.
Date, signature, et cachet de la société.